



DELIBERATION

2026/13

**VALIDATION DES PROJETS PRÉSENTÉS AU TITRE
DU PACTE SAT 3 - ANNÉE 2026**

L'an deux mille vingt-six le 11 mars, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 6 , Représenté : 4 , Votants : 10

Étaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT.

Étaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON.

Dans le cadre du Pacte SAT III, l'État a lancé à l'automne dernier un appel à projets pour sélectionner les actions qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat via le Fonds de Soutien supplémentaire aux aides de droit commun, au titre de l'année 2026.

Dans ce cadre, le PETR du Pays de Thiérache propose de présenter 4 projets, à avoir :

- ➔ Etude de faisabilité pour favoriser une restauration scolaire de qualité, durable et locale, et en lien avec la santé.
Coût : 55 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 3) : 44 000 € (80 %)
- ➔ Relance du Plan Alimentaire Territorial de Thiérache,
Coût : 90 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 3) : 54 000 € (60 %) & LEADER : 18 000 € (20 %)
- ➔ Renforcer l'attractivité cinématographique de la Thiérache
Coût : 59 002 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 3) : 35 401,20 € (60 %) & LEADER : 11 800,40 € (20 %) ;
- ➔ Service d'accompagnement des collectivités pour la reconversion et l'attractivité de leur patrimoine
Coût : 75 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 3) : 45 000 € (60 %) ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE les projets présentés au titre de l'Appel à Projet Pacte Sambre Avesnois Thiérache 3 ;

SOLLICITE la participation financière de l'Etat, au titre du Pacte SAT 3, comme suit :

- 44 000 € pour l'étude de faisabilité pour favoriser une restauration scolaire de qualité, durable et locale,
- 54 000 € pour le projet de relance du Plan Alimentaire territorial de Thiérache,
- 35 401,20 € pour le renforcement de l'attractivité cinématographique de la Thiérache,
- Et 45 000 € pour le service d'accompagnement des collectivités pour la reconversion et l'attractivité de leur patrimoine,

AUTORISE le Président à engager toute les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces projets ;

PRECISE que les crédits de ces projets seront inscrits au Budget Primitif 2026 du Pays de Thiérache, aux chapitres et articles correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260311-2026_13-DE